

Quelles sont les aides concernant l'énergie solaire, en France et en Allemagne?

Réponse apportée le **03/19/2010** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

En ce qui concerne la France, l'Agence de l'environnement pour le développement et la maîtrise des énergie (ADEME) gère un site destiné aux particuliers qui rassemble toutes les informations sur les aides liées au développement durable :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet>>

Le site des professionnels de l'énergie solaire reprend également ces informations et est peut être plus lisible, avec des renvois précis à la législation:

http://www.enerplan.asso.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=36>

Pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou d'un système solaire de chauffage et de chauffe-eau, vous pouvez donc prétendre aux aides suivantes (<http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet>>):

- un crédit d'impôts développement durable (à hauteur de 50% des frais engagés) ; les détails techniques et les précisions fiscales sont développées sur ce site
- d'une TVA réduite à 5,5%
- un prêt à taux zéro pour financer les travaux

D'autres aides sont disponibles

- des subventions de 15 à 25% du montant des travaux, selon le statut de l'habitation, par l'Agence national de l'habitat: <http://anah.fr/lecosubvention/>

– des subventions versées par les collectivités locales, qui varient donc d'une région à l'autre, mais qui sont synthétisées par l'Association des professionnels de l'énergie solaire= :

http://www.enerplan.asso.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=36#aides>

En Allemagne, l'installation de panneaux photovoltaïques fait également l'objet :

- de subventions du gouvernement fédéral
- de prêts aidés

Pour en connaître les détails, vous pouvez lire l'analyse suivante :

<http://lenergie-solaire.info/accueil/panneaux-solaires-moins-cher-en-allemande-.html>

Mais le gouvernement fédéral s'apprêterait à baisser ces aides:

<http://www.batimag.ch/news/energie/lallemagne-reduit-son-aide-a-lenergie-verte>>

Pour plus d'informations concernant l'Allemagne, vous pouvez poser la question au service de réponses à distance de notre partenaire la ZLB de Berlin à l'adresse suivante :

http://www.zlb.de/fragen_sie_uns/ask_a_librarian/infopoint-franz>

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)

<http://www.bpi.fr>

www.Eurêkoi.org